

**16 Provinces**

**Moyen-Ogooué/Département de l'Abanga-Bigne/ Bifoun/Pêche et commerce du poisson**

**Deux activités florissantes**

**C.O.**

Ebel-Abanga/Gabon

**C'EST** connu ! Les eaux de la rivière Abanga sont réputées très poissonneuses. Et en cette fin de saison sèche, l'activité liée à la pêche et à la commercialisation du poisson est bien florissante. Au niveau du village Ebel-Abanga, dans le district de Bifoun-Ebel, département de l'Abanga-Bigne, cette activité est exclusivement réservée aux hommes, et la commercialisation aux femmes.

Pour Henry P., «la pêche se pratique ici depuis la nuit des temps. Pour une meilleure prise, la nuit est le moment idéal. Nous y allons, soit seul, soit en groupe pour une, deux ou trois nuits», indique-t-il avec un brin d'humour.

Dans la zone, les poissons les plus pêchés sont la carpe, le "Sans-nom", le silure, le yara, le machoiron d'eau douce et les divers. «Après une partie de pêche, explique Pierre. B., une partie du poisson est vendue aux femmes qui viennent se ravitailler directement au débarca-



Photo : Chris OYAME

**Le poisson frais, à l'image de la carpe, est le plus vendu dans la zone.**



Photo : Chris OYAME

**Exposition des glacières contenant du poisson frais vendu au village Ebel-Abanga.**

dère. Ensuite, elles vont le revendre, soit au niveau du marché, soit non loin du pont qui enjambe l'Abanga», indique-t-il.

Sur le trottoir situé non loin dudit pont, les commerçantes gardent le poisson au frais dans de grandes glacières qu'elles alignent le long du trottoir. Tandis que sur les étals, placés derrière ces glacières, est exposé du poisson séché ou salé.

«Comme ailleurs dans la province, nous vendons également du poisson frais en paquet. Parfois en kilogramme en utilisant la balance», explique une

vendeuse. «Nous vendons aussi du poisson salé et le poisson fumé», ajoute M.N. Sur place, chaque type de poisson a ses clients fidèles. Le cas de J.E.N : «Ma famille et moi préférons le poisson frais. Il est plus facile à préparer, en plus d'être plus succulent. Notre préférence c'est le yara», témoigne-t-il.

A en croire certains pêcheurs et vendeuses, la pêche et la commercialisation sont devenues leurs principales activités, qui leur permettent de gagner leur vie et de prendre en charge la scolarité de leurs enfants.



Photo : Chris OYAME

**La carpe fumée ne manque pas sur les étals.**

**Nyanga/Département de Mougoutsi/Tchibanga/Lutte contre l'insalubrité**

**Les responsables des communautés étrangères sensibilisées**

**Guy Roger Stéphane NZAMBA**

Tchibanga/Gabon

**LE** chef de service provincial de l'Hygiène publique de la Nyanga, Jean-Rémy Doukaga Doukaga, a échangé dernièrement avec les responsables des communautés étrangères dont les ressortissants sont détenteurs, pour la plupart, des espaces commerciaux, au sein des deux marchés municipaux et dans les quartiers de la commune de Tchibanga.

D'entrée, l'autorité provinciale de l'hygiène publique a rappelé à ses interlocuteurs qu'un commerce sans risques sanitaires doit s'opérer vigoureusement dans un espace sain, et avec des normes hygiéniques agréées par les services compétents. « Or, ce n'est pas le cas à plusieurs endroits de la ville et dans certains grands commerces de la place », a-t-il indiqué. Par conséquent, Jean Rémy Doukaga Doukaga a demandé aux responsables des communautés étrangères de sensibiliser leurs compatriotes, afin qu'ils se conforment à la réglementation relative à l'ouverture et à l'exercice de toute



Photo : GRSN

**M. Tidjani, responsable de la communauté béninoise s'est dit satisfait à l'issue de cette réunion.**



Photo : GRSN

**Jean-Rémy Doukaga Doukaga: pour plus de respect des règles d'hygiène par les détenteurs de commerces.**

activité commerciale, tout en respectant strictement les normes d'hygiène qui s'appliquent à leur profession.

Après plusieurs heures d'échanges, le chef de service provincial d'Hygiène publique et ses hôtes ont convenu de suivre et d'encadrer l'activité, avec pour objectif « la conformité salubre de la marchandise, loin des immondices. De même que l'existence des lieux d'aisance aux normes, approvisionnés en eau. Le tout couronné par la gestion rationnelle des ordures. Le terme santé publique implique une prise en compte de notre responsabilité in-

dividuelle et collective face aux risques sanitaires. Il implique ensuite une collaboration sincère, un suivi et encadrement technique organisés et rigoureux empreints d'actions concertées (...) », a souligné le chef de service provincial de l'Hygiène.

Au demeurant, a-t-on appris, le service provincial d'Hygiène publique et d'assainissement se propose de faire construire des lieux d'aisance et de propriétés publiques.

**Le chef de service provincial d'hygiène publique de la Nyanga recevant les communautés étrangères.**



Photo : GRSN